



**International Year
of Cooperatives**

Cooperatives Build
a Better World



Committee for
the promotion
and advancement
of cooperatives



Construire ensemble un monde meilleur : contributions coopératives aux ODD

Éliminer la faim, assurer la
sécurité alimentaire, améliorer
la nutrition et promouvoir une
agriculture durable





À QUATRE ANNÉES SEULEMENT DE 2030, LES PROGRÈS VERS L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N°2 (FAIM ZÉRO) RESTENT NETTEMENT INSUFFISANTS.

Selon le rapport « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 » environ 673 millions de personnes, soit 8,2 % de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2024 tandis que 2,3 milliards de personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave. Si la faim a reculé dans certaines régions d'Amérique latine et d'Asie du Sud, elle continue toutefois de progresser fortement en Afrique et en Asie occidentale sous l'effet des conflits, des chocs climatiques et de prix alimentaires structurellement élevés et volatils. Ces éléments ont compromis l'accès à une alimentation saine touchant de manière disproportionnée les ménages à faibles revenus, les femmes et les enfants ; ils soulignent l'urgence de mettre en œuvre des solutions systémiques, ancrées localement, pour renforcer la résilience du système alimentaire et protéger les populations vulnérables.¹

L'inégalité de genre reste un facteur majeur de l'insécurité alimentaire. La FAO indique que les femmes représentent environ 41 % de la main d'œuvre mondiale du secteur agroalimentaire et qu'elles jouent un rôle essentiel dans la production, la transformation, la distribution et l'alimentation des ménages ; elles restent pourtant surreprésentées dans les emplois informels, précaires et moins bien rémunérés. Des obstacles structurels, tels que l'accès inégal à la terre, au financement, à la technologie et aux instances de décision, continuent de limiter leur productivité et leurs revenus. Les agricultrices gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes, exploitent des parcelles plus petites et moins productives, et assument une part disproportionnée du travail de soins non rémunéré. Parallèlement, les systèmes agroalimentaires restent une source essentielle d'emploi pour les jeunes femmes, révélant à la fois l'ampleur de l'exclusion et le potentiel inexploité d'une transformation inclusive.²

Les coopératives sont particulièrement bien placées pour relever ces défis en renforçant le pouvoir de négociation collective, en améliorant l'accès aux marchés, au financement, à la technologie, aux services de vulgarisation et en intégrant les entreprises familiales dirigées par des femmes au sein de systèmes alimentaires locaux résilients.³ Grâce à une gouvernance démocratique et à une propriété partagée, les coopératives permettent aux femmes de faire entendre davantage leur voix dans les décisions économiques, d'obtenir des conditions de marché plus équitables et de convertir les gains de productivité en une meilleure alimentation des ménages et en une disponibilité accrue des denrées. L'Année internationale de la femme agricultrice proclamée par l'ONU pour 2026 offre une occasion opportune aux agences des Nations Unies, aux gouvernements et aux partenaires au développement de généraliser les approches fondées sur les coopératives qui reconnaissent et investissent dans la contribution des femmes comme voie éprouvée vers l'Objectif Faim zéro.⁴

LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE : COMMENT ELLES LUTTENT CONCRÈTEMENT CONTRE LA FAIM ET RENFORCENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les coopératives construisent des systèmes alimentaires résilients et inclusifs en s'attaquant directement aux défaillances structurelles qui entretiennent la faim telles que la fragmentation de la production, le faible pouvoir de négociation, les pertes post-récoltes et l'inégalité d'accès aux marchés, au financement et à la technologie. En tant qu'entreprises ancrées localement et détenues par leurs membres, les coopératives alignent les incitations économiques sur les objectifs de sécurité alimentaire, privilégiant la stabilité, l'accessibilité et le bien être communautaire à long terme à la recherche du profit à court terme. Les données de l'ONU et de la FAO montrent de manière constante que les réseaux diversifiés de petites et moyennes entreprises alimentaires, en particulier les coopératives, sont mieux à même d'absorber les chocs, de stabiliser l'approvisionnement et de rééquilibrer les rapports de force au sein des chaînes de valeur agroalimentaires.⁵

Les coopératives luttent de manière essentielle contre la faim en augmentant non seulement la production mais aussi en améliorant le fonctionnement des systèmes alimentaires. En raccourcissant les chaînes d'approvisionnement, en renforçant les marchés locaux et régionaux, et en ancrant la création de valeur au sein des communautés, les coopératives contribuent à garantir que la nourriture reste accessible lors de chocs économiques, climatiques ou liés aux conflits. Cette spécificité coopérative explique pourquoi la résolution de l'Année internationale des coopératives des Nations Unies reconnaît les coopératives comme des solutions institutionnelles pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale et appelle les gouvernements à renforcer leur accès aux marchés et au financement. Comme l'a souligné le Groupe de haut niveau de la FAO sur les systèmes alimentaires résilients, les coopératives ne sont pas des acteurs périphériques mais des mécanismes essentiels pour transformer la productivité des systèmes alimentaires en progrès durable vers l'ODD 2.

En pratique, les coopératives permettent aux petits producteurs de regrouper leur production, d'acheter

1 L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 <https://www.who.int/publications/m/item/the-state-of-food-security-and-nutrition-in-the-world-2025>

2 Statut de la jeunesse dans l'agriculture <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f9170607-f78c-4d6c-9275-68481bb08ca6/content>

3 Johansson, Kajsa; Vi Agroforestry & We Effect. "Fair Food for All!" (2020) https://www.weeffect.org/app/uploads/2021/09/we_matrapporten_en_2021_web.pdf

4 Année internationale de la femme agricultrice des Nations Unies Accueil | 2026 Année internationale des agricultrices | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

5 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les coopératives : un facteur clé pour éradiquer la faim et promouvoir un avenir durable (FAO Amériques) <https://www.fao.org/americas/opinion/detail/cooperativas-un-factor-clave/en>

ensemble des intrants, d'accéder aux services de vulgarisation et d'investir collectivement dans des infrastructures de stockage, de transformation et de transport qui leur seraient autrement inaccessibles individuellement. Au Brésil, les coopératives agricoles rassemblent plus d'un million de producteurs ruraux dont la majorité sont des agriculteurs familiaux et représentent une part substantielle de la production nationale dans des filières alimentaires de base comme les céréales, les produits laitiers et les haricots.⁶ Cette échelle permet aux coopératives d'influencer les pratiques de production, de réduire les pertes et de garantir que les gains de productivité se traduisent par un approvisionnement alimentaire fiable plutôt que par une exclusion du marché. Au Rwanda, les coopératives de producteurs soutenues par des dispositifs de marché structurés ont coordonné l'accès à des semences améliorées, à des formations et à des acheteurs garantis, contribuant à des augmentations significatives des rendements du maïs tout en réduisant les pertes post-récoltes et la volatilité des prix.⁷ Des résultats similaires sont observés dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, où les coopératives laitières, céréalières, horticoles, caféières et halieutiques stabilisent l'approvisionnement alimentaire en mutualisant les risques, en négociant des prix plus équitables et en veillant à ce que les gains de productivité se traduisent par une alimentation abordable plutôt que par l'exclusion.

Les coopératives renforcent également la sécurité alimentaire en raccourcissant les circuits d'approvisionnement et en améliorant le fonctionnement des marchés alimentaires locaux. Les coopératives d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) en Allemagne illustrent la manière dont les modèles de partage des risques lient directement producteurs et consommateurs : les membres versent des contributions régulières en échange d'une part des récoltes saisonnières, offrant ainsi aux agriculteurs des revenus prévisibles tout en améliorant l'accès à des aliments frais et produits localement.⁸ Les mécanismes de contribution solidaire au sein de ces coopératives contribuent à garantir l'accessibilité financière pour les ménages à plus faibles revenus, démontrant ainsi comment la gouvernance coopérative peut concilier les moyens de subsistance des producteurs et l'accès des consommateurs.⁹

Ensemble, ces mécanismes expliquent pourquoi les coopératives sont de plus en plus reconnues comme des solutions institutionnelles pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires. En améliorant la coordination, en redistribuant la valeur de manière plus équitable et en liant les gains de productivité à l'accessibilité financière et à la nutrition, les coopératives transforment la performance du système alimentaire en progrès durables vers l'ODD 2.

Ces données probantes se reflètent de plus en plus dans la reconnaissance politique mondiale et les appels à un déploiement à grande échelle. La résolution des Nations Unies proclamant l'Année internationale des coopératives reconnaît explicitement la capacité des coopératives à améliorer la sécurité alimentaire mondiale et exhorte les gouvernements à renforcer leur accès aux marchés et au financement.¹⁰ Comme le souligne le Groupe de haut niveau de la FAO sur les systèmes alimentaires résilients (2025), les coopératives ne sont pas des acteurs périphériques, mais des solutions institutionnelles capables de corriger les défaillances de coordination, de redistribuer la valeur de manière plus équitable et de traduire la productivité du système alimentaire en progrès durables vers l'ODD 2.¹¹

La Déclaration de la jeunesse sur les coopératives dans les systèmes agroalimentaires, lancée lors du Forum mondial de l'alimentation 2025, souligne davantage le rôle central des jeunes et des femmes dans la transformation des systèmes alimentaires menée par les coopératives, appelant à investir dans les compétences, à reconnaître le travail de soins non rémunéré et à élargir l'accès aux marchés.¹² S'appuyant sur cette dynamique, l'Année internationale de la femme agricultrice des Nations Unies en 2026 offre une occasion opportune de développer des approches fondées sur les coopératives qui répondent aux obstacles structurels rencontrés par les agricultrices en matière d'accès à la terre, au financement, aux marchés, à la technologie et à la prise de décision,¹³ en cohérence avec les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), afin de garantir que les gains de productivité se traduisent par une amélioration de la nutrition, de la sécurité alimentaire et d'un développement inclusif.¹⁴

We Effect, l'organisation de développement coopératif du mouvement coopératif suédois, montre comment l'Année internationale de la femme agricultrice peut se concrétiser grâce à un soutien aux coopératives. En combinant le renforcement organisationnel avec le développement commercial et productif selon une approche systématiquement sensible au genre, We Effect soutient les coopératives dirigées par des femmes et sensibles au genre afin de promouvoir une agriculture résiliente face au changement climatique, des chaînes de valeur plus courtes et plus transparentes, ainsi que de meilleurs résultats nutritionnels.¹⁵ En plaçant les femmes agricultrices au cœur d'économies locales résilientes, de telles approches contribuent à faire en sorte que les gains de productivité se traduisent par la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale.¹⁶

6 Annuaire des coopératives brésiliennes <https://somoscooperativismo.coop.br/anuario-ramos/agropecuaria>

7 FIDA. Des agriculteurs rwandais et le secteur privé unissent leurs forces pour améliorer les chaînes de valeur du maïs et du soja au bénéfice de 4 000 petits exploitants <https://www.ifad.org/en/w/news/rwandan-farmers-and-private-sector-join-forces-to-improve-maize-and-soybean-value-chains-for-4-000-smallholders>

8 Solidarische Landwirtschaft (Agriculture soutenue par la communauté), Allemagne <https://www.solidarische-landwirtschaft.org/startseite/>

9 ACI-OIT. Comment les grandes coopératives peuvent promouvoir le travail décent et des pratiques responsables dans les chaînes d'approvisionnement <https://www.ilo.org/resource/news/how-large-cooperatives-can-advance-decent-work-and-responsible-practices>

10 Assemblée générale des Nations Unies. Résolution A/RES/78/289 proclamant 2025 Année internationale des coopératives (adoptée le 19 juin 2024) Disponible dans la Bibliothèque numérique de l'ONU

11 Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Groupe d'experts de haut niveau (HLPE). Construire des systèmes alimentaires résilients (FAO, 2025), Résumé exécutif <https://sfcs.fao.org>

12 Déclaration de la jeunesse sur les coopératives dans les systèmes agroalimentaires <https://aciamericas.coop/wp-content/uploads/2025/11/Youth-Declaration-on-Cooperatives-in-Agrifood-Systems.pdf>

13 FAO. La FAO lance l'Année internationale de la Femme agricultrice 2026 <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-launches-international-year-of-the-woman-farmer-2026-to-accelerate-gender-equality-and-women-s-empowerment/en>

14 FAO. Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028 : Plan d'action mondial <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5479e317-17b9-428b-9963-ba88e681ff16/content>

15 FAO. Les coopératives : autonomiser les Femmes agricultrices, améliorer la sécurité alimentaire <https://www.fao.org/gender/insights/insights-detail/Cooperatives-Empowering-women-farmers-improving-food-security/en>

16 World Food Programme USA. Cameroun : les coopératives créent des liens familiaux et favorisent l'amitié entre femmes déplacées <https://wfpusa.org/news/cameroon-cooperatives-create-family-bonds-and-foster-friendship-for-displaced-women/>

ÉTUDES DE CAS DANS LE MONDE ENTIER

Union européenne : construire des chaînes de valeur agroalimentaires résilientes à grande échelle

Le Copa et la Cogeca sont la voix unie de 22 millions d'agriculteurs et de 22 000 coopératives agricoles dans l'Union européenne garantissant la sécurité alimentaire de 500 millions de personnes à travers l'Europe. En plaçant la durabilité à long terme au cœur de leur modèle, en assurant un avenir aux prochaines générations d'agriculteurs, les coopératives agricoles européennes répondent à de nombreux défis : l'augmentation des coûts de production, les phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat et le déséquilibre croissant des rapports de force dans l'ensemble de la chaîne de valeur agricole. Les coopératives améliorent l'accès des agriculteurs aux marchés, aux intrants et à la transformation et, en favorisant la stabilité des prix, des revenus équitables et une moindre volatilité, elles contribuent à bâtir des chaînes de valeur alimentaires résilientes, capables de résister aux chocs économiques et climatiques.¹⁷ Au delà de la production primaire, les coopératives agricoles européennes sont des fournisseurs essentiels d'aliments riches en nutriments et en protéines de haute qualité. Elles développent des produits alimentaires innovants qui séduisent les consommateurs et encouragent des modes de vie plus équilibrés et plus sains. Dans de nombreux cas, leurs équipes de recherche et d'innovation repoussent les frontières de la science et de la technologie pour construire un avenir agricole plus durable. En outre, elles renforcent le tissu social en luttant contre la pauvreté rurale et en créant des emplois stables. En

définitive, le modèle coopératif dans le secteur agroalimentaire constitue une pierre angulaire de la préservation du patrimoine agricole européen et de la sécurité alimentaire, tant en Europe qu'à l'étranger, contribuant ainsi à la réalisation de l'ODD 2 « Faim zéro ».



République de Corée : systèmes coopératifs intégrés pour la sécurité alimentaire nationale

Fondée en 1961, la Fédération nationale des coopératives agricoles (NACF) représente environ 2,1 millions d'agriculteurs dans toute la Corée du Sud. Face aux chocs climatiques, au dépeuplement rural et au déclin de l'autosuffisance alimentaire, la NACF a lancé en 2025 le mouvement Nongshim Cheonsim (« Le cœur des agriculteurs est la volonté du ciel ») afin de renforcer la stabilité du système alimentaire grâce à l'intégration coopérative. Nongshim Cheonsim fonctionne comme un cadre intégré coordonnant les réseaux de commerce de détail coopératif (dont la chaîne nationale Hanaro Mart), les campagnes de consommation alimentaire nationale, les initiatives de régénération rurale et la diffusion de technologies agricoles intelligentes et abordables. Le cadre relie également 308 centres ruraux d'intermédiation de main d'œuvre, stabilisant ainsi l'offre de travail agricole pendant les périodes de pointe et renforçant la continuité de la production dans les zones rurales vulnérables. En détenant collectivement les infrastructures logistiques et les circuits de distribution, la NACF permet aux petits exploitants d'accéder aux marchés et d'améliorer la stabilité de leurs revenus agricoles. Le mouvement

Nongshim Cheonsim montre comment une intégration coopérative à grande échelle peut surmonter les défaillances de coordination des systèmes alimentaires au delà des capacités des producteurs individuels, contribuant à l'ODD 2 (Faim zéro) et renforçant la résilience du système alimentaire national.¹⁸



Argentine : élargir l'accès à une alimentation abordable grâce au commerce de détail détenu par les consommateurs

L'une des plus grandes coopératives de consommateurs d'Argentine, la Cooperativa Obrera, contribue à l'ODD 2 en améliorant l'accès à une alimentation nutritive et abordable pour des millions de personnes dans les régions où elle opère. En tant qu'entreprise détenue par ses consommateurs, elle accorde la priorité à des prix équitables, à des normes de qualité et à la disponibilité fiable des produits essentiels, renforçant ainsi la sécurité alimentaire locale et réduisant les obstacles pour les ménages à faible revenu. La coopérative lutte également contre l'insécurité alimentaire grâce à des initiatives telles qu'*Alimentos Solidarios* qui récupère des aliments propres à la consommation mais commercialement invendables et les redistribue à des organisations communautaires, des écoles et des programmes sociaux. En combinant la réduction du gaspillage alimentaire avec un soutien social ciblé, la Cooperativa Obrera améliore les résultats nutritionnels tout en promouvant des pratiques alimentaires plus durables, faisant progresser la réalisation de l'objectif Faim zéro d'ici 2030.

¹⁷ Copa-Cogeca Campaigns [Copa Cogeca](https://copa-cogeca.eu/)

¹⁸ Farmers ClimAct Project <https://farmersclimact.eu/#>

Japon : réduire les coûts des intrants pour protéger les revenus et la productivité des petits exploitants

En 2015, [les fédérations de coopératives agricoles du Japon](#) ont lancé un programme systématique de réduction des coûts des intrants afin de répondre à la baisse des revenus agricoles dans un contexte de hausse des dépenses de production. L'initiative a consolidé les intrants agricoles grâce à des achats collectifs et à la normalisation des spécifications au sein de 496 coopératives primaires représentant 3,89 millions de membres agriculteurs. Les marques d'engrais ont été réduites de 550 à 24 grâce à des formulations unifiées et à des commandes anticipées, diminuant les coûts de fabrication. Les conditionnements de pesticides en vente directe aux agriculteurs : tailles de contenants augmentées pour couvrir jusqu'à 4 hectares, réduisant les frais logistiques. Les spécifications des cartons ont été standardisées aux dimensions des palettes et les coûts des machines agricoles ont diminué de 10 à 30 % grâce à des achats groupés planifiés d'équipements spécialisés. Le programme fonctionne par l'intermédiaire de réseaux fédératifs préfectoraux et nationaux qui coordonnent les commandes groupées et négocient les spécifications avec les producteurs. En réduisant les coûts des intrants tout en maintenant la capacité de production, le système protège les revenus des petits exploitants et garantit un approvisionnement alimentaire national stable — les coopératives japonaises représentant 50 % de la production agricole nationale (39 milliards USD en 2022). Ce modèle institutionnel montre comment les coopératives peuvent mobiliser le pouvoir d'achat collectif et la standardisation pour faire progresser l'ODD 2.3 (productivité agricole et revenus des petits exploitants) et l'ODD 2.4 (systèmes de production durables) dans des économies agricoles à coûts élevés.



Somalie : renforcer la sécurité alimentaire dans des contextes fragiles et vulnérables au changement climatique

Dans le contexte fragile et vulnérable au changement climatique de la Somalie, les coopératives agricoles jouent un rôle essentiel dans la réalisation de l'ODD 2 (Faim zéro). Avec le soutien de la FAO et des autorités locales, le [Somalia Union Cooperative Movement \(UDHIS\)](#), créé en 1973 en tant qu'organisation faîtière nationale des coopératives, promeut une agriculture durable et climato intelligente grâce à des formations aux bonnes pratiques agricoles, à la diversification des cultures, à la réhabilitation de l'irrigation, à l'accès partagé aux intrants et aux machines, ainsi qu'au marketing collectif. Ces interventions ont contribué à des récoltes plus prévisibles, à une disponibilité alimentaire tout au long de l'année, à une meilleure diversité alimentaire et à des revenus ménagers plus élevés. À l'échelle nationale, près de 50 coopératives regroupant plus de 5 000 agriculteurs ont renforcé les capacités de production et la gestion des ressources, avec des rendements appelés à augmenter de deux à trois fois.¹⁹ Les gains obtenus ont soutenu l'emploi rural, l'accès à l'épargne et au crédit, et une plus grande résilience face aux chocs climatiques tout en renforçant le leadership et la participation économique des femmes, en particulier grâce aux coopératives dirigées par des femmes dans le Bas Shabelle, liées aux associations villageoises d'épargne et de crédit.

Pologne : réduire le gaspillage alimentaire grâce à une réforme des politiques menée par les coopératives

En 2019, la Pologne a adopté la loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire à la suite du plaidoyer du [Conseil national des coopératives](#) qui avait soumis au Parlement des propositions législatives visant à répondre à l'insécurité alimentaire touchant les populations à faible revenu et dépendantes de l'aide sociale. La loi a supprimé les obstacles juridiques empêchant le transfert d'aliments proches de la date de péremption et de produits frais invendus des commerces de détail et de gros vers les centres d'aide sociale, les orphelinats, les cantines et les banques alimentaires. Les coopératives agricoles et alimentaires — en particulier les coopératives laitières, de transformation de la viande et de boulangerie — ont développé des systèmes logistiques et de stockage adaptés pour gérer les produits à courte durée de conservation et les déchets de transformation. Les coopératives laitières ont traité les produits sensibles au gaspillage grâce à un transport optimisé et à une gestion améliorée des stocks tandis que les coopératives de transformation de la viande ont redirigé les sous produits vers les élevages de fourrure comme aliments pour animaux, conformément à la réglementation. La capacité institutionnelle du secteur coopératif à coordonner des mécanismes de réduction du gaspillage à travers la production, la distribution et les réseaux de services sociaux a contribué à diminuer le gaspillage alimentaire et à améliorer l'accès nutritionnel des groupes vulnérables.

19 Somali Agriculture Technical Group. Rôle et relance des coopératives agricoles en Somalie <https://www.satg.org/role-and-revival-of-agricultural-cooperatives-in-somalia/>

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

« Pas d'agriculteurs, pas de nourriture, pas d'avenir » résume la menace centrale qui pèse sur la sécurité alimentaire mondiale : l'accentuation des déséquilibres de pouvoir au sein des chaînes de valeur agroalimentaires continue de réduire les marges des agriculteurs et de compromettre la viabilité économique de la production alimentaire. Bien que les coopératives offrent l'une des voies les plus pratiques et les plus évolutives pour faire progresser l'ODD 2, leur impact demeure limité par des obstacles structurels persistants. Relever ces défis ouvre également des perspectives claires pour renforcer la contribution des coopératives à l'Objectif Faim zéro.

Créer des environnements juridiques et politiques favorables. Dans de nombreux pays, des lois coopératives obsolètes ou fragmentées, des procédures d'enregistrement, des régimes fiscaux et des politiques d'utilisation des terres limitent la capacité des coopératives à opérer le long des chaînes de valeur, à attirer des investissements et à participer pleinement aux stratégies nationales de sécurité alimentaire. Moderniser la législation coopérative, simplifier les procédures administratives et aligner les politiques fiscales et foncières sur les marchés agroalimentaires contemporains permettrait aux coopératives de se développer, de se diversifier et de contribuer plus systématiquement à la mise en œuvre de l'ODD 2.

Accès au financement et aux infrastructures. De nombreuses coopératives n'ont pas accès à des financements de long terme pour le stockage frigorifique, la logistique, les installations de transformation et les systèmes numériques, pourtant essentiels pour réduire les pertes post-récoltes et la volatilité des prix. Ces contraintes, aggravées par la hausse des coûts de production et les phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat, érodent les revenus des agriculteurs et affaiblissent la résilience des systèmes alimentaires. Des instruments financiers adaptés aux coopératives, des mécanismes de financement mixte et des investissements publics ciblés peuvent permettre de mobiliser des infrastructures à forte intensité capitaliste et de stabiliser l'offre et la disponibilité alimentaires. L'élargissement de l'accès aux assurances climatiques, y compris la couverture des infrastructures détenues par les coopératives, est également essentiel pour protéger les producteurs face aux événements extrêmes et garantir la continuité de la production ainsi qu'un redressement plus rapide après les chocs.

Capacités, gouvernance et intégration aux marchés. Les lacunes en matière de compétences de gestion, de gouvernance, d'intelligence de marché et de systèmes de données affaiblissent les performances des coopératives, en particulier celles de petite taille ou en émergence. Parallèlement, l'accès limité aux marchés formels, aux normes de qualité et aux acheteurs empêche de



nombreuses coopératives de rivaliser avec les grands acteurs de l'agro industrie. Un appui technique renforcé, le développement du leadership, les outils numériques, l'apprentissage entre pairs et l'intégration dans des chaînes de valeur structurées — y compris les marchés publics et les programmes d'alimentation scolaire — peuvent sécuriser la demande, améliorer les marges et encourager l'investissement dans la nutrition et la qualité.

Genre, jeunesse et inclusion sociale. Les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les petits producteurs continuent de faire face à des obstacles systémiques en matière d'accès à la terre, au financement, aux responsabilités de direction et à l'adoption des technologies, ce qui limite le potentiel transformateur des coopératives. Ces difficultés sont aggravées par les pressions démographiques, notamment le vieillissement des populations agricoles dans de nombreuses régions.

Données, visibilité et gestion des risques. Des données insuffisantes sur la contribution des coopératives à la sécurité alimentaire limitent leur reconnaissance dans l'élaboration des politiques, la planification des investissements et la réponse aux crises. Parallèlement, l'accès limité aux assurances climatiques restreint la capacité des coopératives à gérer des risques climatiques croissants. Le renforcement des systèmes nationaux de données, l'intégration d'indicateurs coopératifs dans le suivi des ODD et l'élargissement de la couverture des assurances climatiques — pour les producteurs comme pour les infrastructures détenues par les coopératives — amélioreraient la redevabilité, la résilience et la continuité de la production alimentaire.

RECOMMANDATIONS

Pour libérer pleinement le potentiel des coopératives en tant que moteurs de la réduction de la faim, les gouvernements, les partenaires du développement et les institutions multilatérales doivent agir de manière coordonnée afin de renforcer les systèmes alimentaires dirigés par les coopératives. Les actions prioritaires suivantes sont recommandées :



1. Institutionnaliser les coopératives au sein des cadres de mise en œuvre de la sécurité alimentaire et de l'ODD 2.

Les gouvernements et les organisations internationales devraient reconnaître officiellement les coopératives agricoles, alimentaires et de consommateurs comme des partenaires opérationnels dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire, les feuilles de route de l'ODD 2, les réponses relevant du nexus humanitaire développement paix et les efforts de stabilisation économique. Cela implique d'intégrer systématiquement les coopératives dans les marchés publics, les programmes d'alimentation scolaire, la protection sociale et les mécanismes de réponse d'urgence, en particulier dans les contextes touchés par les chocs climatiques, les conflits et la volatilité des marchés.



2. Établir des environnements juridiques, politiques et réglementaires favorables aux systèmes alimentaires dirigés par les coopératives.

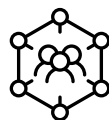
Les États membres de l'ONU devraient moderniser les lois coopératives, les régimes fiscaux et les procédures administratives afin de refléter les réalités des marchés agroalimentaires contemporains, permettant ainsi aux coopératives d'opérer le long des chaînes de valeur, de mobiliser le capital de leurs membres, de détenir des infrastructures partagées et d'innover. Les réformes politiques devraient concilier transparence et redevabilité avec la flexibilité nécessaire, en supprimant les obstacles structurels qui limitent l'essor des coopératives et leur contribution durable.



3. Développer des financements patients et mixtes pour les infrastructures et services alimentaires détenus par les coopératives.

Les banques de développement, les bailleurs et les gouvernements devraient élargir les instruments de financement adaptés aux coopératives, notamment les prêts concessionnels de longue durée, les dispositifs de financement mixte et les mécanismes de partage des risques, afin de soutenir les investissements dans

le stockage frigorifique, la logistique, la transformation locale et les systèmes numériques. La priorité devrait être accordée aux infrastructures qui réduisent les pertes post récoltes, stabilisent l'offre et les prix alimentaires, renforcent les systèmes alimentaires locaux et régionaux et améliorent la résilience climatique.



4. Renforcer les capacités, l'innovation et l'intégration aux marchés des coopératives, avec une approche transformatrice en matière de genre.

Des investissements ciblés sont nécessaires pour renforcer la gouvernance coopérative, la gestion d'entreprise, les systèmes de données, les services numériques et l'accès aux marchés, permettant ainsi aux organisations de producteurs d'agréger l'offre, de négocier des prix équitables, de respecter les normes de qualité et d'accéder à des marchés à plus forte valeur ajoutée. Tous les programmes d'appui aux coopératives devraient intégrer des approches véritablement axées sur l'égalité femmes hommes, en particulier durant l'Année internationale de la Femme agricultrice (2026), afin de renforcer le leadership des femmes et d'élargir leur accès à la terre, au financement, aux technologies et aux instances de décision dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires.



5. Renforcer les données, la redevabilité et les partenariats pour amplifier l'impact des coopératives.

Les agences des Nations Unies, les gouvernements et les organisations coopératives devraient améliorer la collecte et la communication des données sur la contribution des coopératives à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux revenus et à la résilience, et intégrer des indicateurs coopératifs dans le suivi des ODD ainsi que dans les systèmes statistiques nationaux. Les plateformes multipartites devraient être mobilisées pour aligner les politiques, les investissements et les dynamiques d'innovation, afin de garantir que les solutions portées par les coopératives soient étendues, reproduites et pérennisées dans toutes les régions.



Cette note d'information fait partie de la série « **Construire ensemble un monde meilleur : Contributions des coopératives aux ODD** », produite par le [Comité pour la promotion et le progrès des coopératives \(COPAC\)](#) et l'[Alliance coopérative internationale \(ACI\)](#) en soutien à l'[Année internationale des coopératives 2025 \(AIC 2025\)](#) des Nations Unies.

Sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », l'AIC 2025 vise à sensibiliser, à promouvoir la croissance et à inspirer le leadership au sein du mouvement coopératif. Cette série explore la manière dont les coopératives contribuent aux progrès vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en favorisant l'inclusion économique, la participation démocratique et la solidarité sociale pour plus d'un milliard de membres dans le monde.

Créé en 1971, le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite qui défend et soutient les entreprises coopératives centrées sur les personnes et autosuffisantes. Ses membres actuels comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (ITC).

copac coop Committee for the promotion and advancement of cooperatives



Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales



UNRISD

UNITED NATIONS
RESEARCH INSTITUTE
FOR SOCIAL
DEVELOPMENT



Organisation
internationale
du Travail



Centre du
Commerce
International



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Alliance coopérative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

#coops4dev



Alliance
Coopérative
Internationale



Co-funded
by the
European Union